



Compromis de vente et absence de garantie décennale survenu

Par Kikozoo1111

Bonjour

Je viens de signer un compromis de vente en tant que vendeur dans une succession et l'artisan qui devait fournir son attestation n'a finalement pas été en mesure de la fournir et à produit une facture avec un faux numéro.

Résultats obligé de déposer une plainte et d'essayer de me protéger au maximum sur les actes de vente étant de bonne foi mon notaire doit m'aider à gérer cette situation mais j'ai besoin d'un avocat pour le civil avec vous des conseils pour que ça ne me coûte pas trop cher j'ai vu qu'on pouvait rémunéré une partie au résultat.

Es ce que quelqu'un peut m'aider sur ce sujet

La plainte au pénal va être déposés cette semaine et on m'a parlé d'un référé avec blocage des fonds car ce litige me met dans une situation vraiment compliqué vis à vis du vendeur sachant que les travaux date de 6 moi et que l'assurance décennale est obligatoire.

Merci a ceux qui pourront m'aider.